



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Conférence nationale des retraités du 21 au 23 octobre 2013 – La Rochelle (17)

*
* *

Rapport sur l'activité du Collectif fédéral Retraités Jean-Pierre Beurtheret

Chers camarades,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser le salut fraternel de la part de la Commission retraite fédérale.

L'activité fédérale envers les retraités était tombés en désuétude depuis le départ en retraite de notre camarade Robert PRIVAT en 2002.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour mettre fin à cette traversée du désert et pour officialiser la création d'une Union Fédérale Retraité de l'Equipement et de l'Environnement. Le travail ne fut pas simple et je vais le plus brièvement possible retracé les épisodes de cette reconstruction.

Pour ceux qui ont assisté au congrès fédéral de cette année au cap d'Agde cela peut paraître un « *bis repetita* » et, je m'en excuse, mais une piqure de rappel n'a jamais fait de mal à personne. Cependant, depuis juin 2013 l'activité a bien sûr évoluée.

Je vais donc commencer par recadrer le contenu de la création de la commission retraite. Au congrès de Plaux en 2009, une forte demande avait été formulée pour redémarrer cette activité et surtout pour déboucher sur la création d'une UFR. Lors de mon départ en retraite en 2010, le SG de la FD à cette époque Jean-Marie RECH, m'avait sollicité pour recréer et animer cette commission. Après réflexion et analyse du travail qu'il fallait faire, j'ai donné mon aval et j'ai retroussé les manches aussitôt, tant la tâche était importante. Même si cela a été difficile, voir désespérant au début, il a fallu beaucoup d'opiniâtreté pour arriver à construire un début de collectif et ensuite arriver à la création d'une véritable commission qui travaille réellement sur les problèmes des retraités.

C'est alors posée la question de comment commencer cette activité. Pour cela j'ai fait appel au départ aux organisations qui faisaient déjà ce travail. C'est tout naturellement que je me suis tourné vers mon syndicat le SNPTRI qui a une commission retraité dont je fais partie, et auprès du SNOA qui a aussi une activité envers les retraités.

La décision fut prise avec la FD de convoquer l'ensemble de nos organisations pour élaborer la mise en place de cette commission le 9 mars 2011. Seules deux organisations ont répondu présentes le SNPTRI et le SNOA. Ce constat était alarmant mais néanmoins cela nous a permis de mettre en commun nos activités. Pour le SNPTRI une commission retraité se réunit 4 fois par ans et édite un 8 pages trimestriel. De plus, il existe des sections retraités dans les départements et aussi au niveau régional. Pour le SNOA, une activité de type différent au niveau national avec une publication par semestre, et une activité similaire sur le terrain. Nos attentes étaient bien entendu la prise en compte au niveau national par l'ensemble de nos composantes de la dimension retraités pour pouvoir créer une UFR représentative et en capacité d'être reconnue au niveau de l'UCR.

Une intervention de ma part à la CE fédérale des 15 et 16 mars 2011 fut faite en appelant à la responsabilité des instances nationales de notre fédération pour avoir des engagements politiques pour concrétiser l'activité retraité à tous les niveaux.

Une réunion bipartite devait avoir lieu avec le SNPTAS lors de la CE des 7 et 8 septembre 2011. Celle-ci a échouée, mais n'a pas été abandonnée dans mon esprit. Nous y reviendrons plus tard.

Une nouvelle convocation a été faite pour le 14 septembre 2011. Cette réunion fut le « bis répétita » de la précédente. Le constat était amer et les 2 organisations présentes étaient résignées à ne pas poursuivre l'activité si nous ne devons travailler qu'à deux organisations. Aussi, nous avons décidé de modifier notre démarche et d'organiser des réunions bipartites ou tri partites avec les composantes.

C'est ainsi que le 2 novembre 2011, nous avons rencontré les syndicats de l'USSER et de l'administration centrale. Nous étions sept camarades : 5 pour l'USSER, 1 pour l'administration centrale et moi-même. Ce fut une réunion riche et constructive qui nous a appris que dans ces 2 orgas, il existait une activité « *retraité* ».

Pour l'USSER, elle existe dans différents CETE, mais, n'est pas relayée au niveau national, et pour l'administration centrale, il se tient un point rencontre mensuel. C'est avec détermination et conviction que nos camarades ont accepté de venir travailler au sein de notre commission. L'espoir était enfin au rendez-vous.

La deuxième réunion tripartite a eu lieu le 14 décembre 2011 où étaient invitées les composantes du secteur mer et du secteur environnement. Seul l'ONEMA était présent. Au demeurant, un camarade futur retraité a été proposé pour intégrer la commission.

Enfin, la commission s'étoffait et deux camarades PTAS se sont joints à nous, un présenté par le section retraité du Val d'Oise et un autre, ex membre de la CFC fédérale proposé par notre regretté trésorier Francis COUDEVILLE. Nous avons évidemment eu l'aval du SNPTAS pour ces 2 candidatures.

Le cadre étant posé, passons cette fois-ci à l'activité et au travail réalisé par cette commission. Nous avons donc pu tenir la première réunion digne du nom de « *commission retraité fédérale* » le 28 février 2012. Nous étions 17 présents.

Nous avons tracés nos axes de travail, et élaboré le calendrier 2012.

Aux réunions où nous n'étions pas moins de 10 présents et nous avons pu élaborer le revendicatif retraite et retraité du document du congrès fédéral.

Il faut noter que le 16 octobre 2012, nous avons enfin eu la réunion bipartite avec le SNPTAS. Si la volonté politique de ce syndicat est bien de vouloir mettre au point une activité envers les retraités, il est beaucoup plus difficile de la mettre en œuvre. La commission a proposé son aide à ce syndicat. Elle est toujours valable pour cette organisation mais, aussi pour d'autres qui auraient besoin de notre assistance pour la mise en pratique d'une activité revendicative envers les retraités.

Nous avons aussi décidé de créer deux documents : le premier qui est finalisé et qui est dans vos sacs s'appelle « *Passeport pour la retraite* », et le deuxième en cours de réalisation qui s'appellera « *livret du retraité* ».

Donc en 2013, nous avons continué de travailler essentiellement sur le premier document qui a été présenté au congrès du Cap d'Adge dans sa version finale.

Les réunions suivantes nous ont permis d'élaborer le 4 pages d'appel à cette conférence et de continuer le travail sur le 2^{ème} livret. Le 4 pages est également dans vos sacs.

La tenue de cette conférence avait été annoncée par Nicolas BAILLE le secrétaire général de la FD au congrès du Cap d'Adge et la nouvelle CE lors de sa réunion de juin a validé sa tenue les 22 et 23 octobre 2013.

Cette conférence doit nous permettre d'officialiser la création de notre UFR par l'élection d'un bureau dont la répartition a été élaborée sur la base de la commission déjà existante tout en permettant une participation élargie à des composantes non encore participantes. C'est ainsi que la CE a également validé la répartition suivante : 5 PTRI, 4 OPA, 5 USSER, 3 PTAS, 1 Affaires Maritimes, 1 ONEMA et 1 USAC.

Comme vous pouvez le constater, le travail qui a été fait par la commission a été intense.

Je reviens brièvement sur le passeport pour la retraite.

Son nom a été choisi en souvenir de celui qui avait été élaboré en 2002 sous la responsabilité de Robert PRIVAT et René SIMON.

C'est le fruit d'un travail collectif émanant en partie du syndicat d'administration centrale sous l'égide de Chantal RAY et de Denis GLASSON, ainsi que par l'apport de la commission retraités fédérale qui a amendé, rectifié, mis à jour et composé certaines parties de ce document. Cet opuscule est le fruit de 6 mois de réflexion et d'échanges qui ont permis de réaliser un document de référence en matière de retraite, mais aussi d'actualité.

Il devrait permettre aux militants dans les sections, les UF de répondre aux questions des camarades partant en retraite et désirant savoir comment liquider leurs droits à pension. C'est

également un outil de syndicalisation, qui au gré des rencontres devrait permettre de proposer la fidélisation de nos camarades sur le départ. Mais bien évidemment, il peut aller au-delà et permettre, en donnant des renseignements aux collègues de travail partant en retraite de les inciter à la syndicalisation. En retraite, on ne souffre aucunement de discriminations syndicales et les rendez-vous de luttes s'annoncent nombreux en matière de retraite.

« *Le Livret du Retraité* », s'adressera à une population plus importante et sera aussi un outil de travail pour la syndicalisation. Il comprendra 9 thèmes en rapport avec la vie de retraité :

- Le logement
- L'accès aux soins ;
- Autonomie ;
- Le pouvoir d'achat ;
- Cumul emploi / retraite ;
- La réversion ;
- Mutualité et protection sociale ;
- Action sociale et aides diverses ;
- Succession et décès.

Comme vous pouvez le constater notre commission a pris sa tâche à cœur et la fédération a su donner les moyens nécessaires pour faire vivre cette activité retraité. Mais, encore une fois, cela passe par l'engagement politique de chaque composante pour générer une réelle activité dans ce domaine sur les lieux de travail. Et aussi, au niveau national. Il reste encore de la place pour accueillir dans notre UFR les composantes non encore représentées.

Les axes de travail de notre UFR restent divers et variés et nous sommes ouverts à vos propositions.

Nous devons continuer le travail engagé envers nos composantes qui n'ont pas d'activité retraité. Ensemble, nous devons pouvoir impulser, convaincre et mettre en route l'activité retraités dans toutes nos structures.

Nous avons aussi à déployer une activité sur le terrain par des rencontres avec les syndicats, les sections et les UF pour là aussi, mettre en œuvre, l'activité envers les retraités.

L'UFR devra être force de propositions auprès de la CE fédérale pour que la problématique retraite et retraités ne soit pas oubliée dans les axes de travail revendicatif.

Pour cela, il faut pouvoir compter sur l'investissement total et entier du bureau de l'UFR.

Nous pouvons compter sur le soutien de la Fédération pour réaliser tout le travail nécessaire à l'activité retraités. Cela passe encore une fois par l'engagement politique de chaque composante.

Voilà, rapidement brossé le travail qui a été fait mais aussi celui qui reste à faire. La tâche n'est pas insurmontable encore faut-il compter sur l'investissement de tous.

Chers camarades, nous aurions tort de croire que l'activité à développer en matière de retraités, n'est que du seul ressort des retraités. En effet, le revendicatif « *retraite* » doit être un axe de travail et de réflexion des actifs car se sont eux qui préparent leurs retraites de

demain. Aussi, sachons nous retrouver ensemble dans les luttes qui encore nombreuses pour cette année 2013 et les suivantes tant les attaques sont ravageuses et profondes.

Dès à présent, il faut se mettre en ordre de bataille, actifs et retraités, jeunes et anciens, travailleurs du privé comme du public, pour mettre un terme à ces attaques incessantes du capitalisme sur les retraites, mais aussi, pour les salaires et les conditions de travail.

C'est tous ensemble que nous pourrons gagner en arrêtant l'hémorragie, mais surtout, en conquérant de nouveaux droits de paix et de justice sociale.

Pour conclure, je remercie la Fédération d'avoir permis la tenue de cette conférence dans de bonnes conditions et place au débat pour savoir l'UFR que vous voulez.

Vive notre UFR, vive nos syndicats, vive la Fédération et vive la CGT en lutte.